





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

Nr 2776

111 2110			
Rapport d'inspection - Installation électrique domesti	que BT / TE	3T existan	te
N° de rapport : 4// / 5 / 6 / 9 / 1 / 0 5			
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vente Contrôle périodique			
Type d'habitation : maison □ appartement □ autres :			
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres : Demandeur :			
Personne sur place : M. De Millero	,		******
Adresse de la visite: Al. Au Peh L. Saugaane, 67	1000 his	'Se	
Date de visite : 11. 16.15 Date d'émission : 22. Plo 16.15. Références	client :	٦	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗖 271 💢 276 bis et dérogations 🗖 271	bis □ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : □ Protection générale du branch	ement: 63	Α	
□3N400 V □3x230V ■2x230V ■ Nombre de tableaux :	nombre de circ	uits terminau	x :
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		K	
Etat du matériel électrique installé	X	,	
Mesures de protection contre les contacts directs	X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			#1
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	-	X	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	K		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		X	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			K
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	a	,	
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ν.σ.Η Ω		K	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indiv	iduel de l'agent	SOCOTEC B	ELGIUM asbl.
Manquements / Notes :			
***************************************			*******

Voin annesee			4 4 4 4 4 4 4 4
	*************		* * * * * * * * * *

			4 *** * * * * * *
Conclusion:			
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochair	a contrôle pério	odique est à e	effectuer 3
dens la détai prescrit per la réglementation en viguour	15.	41.0	

ans le délai prescrit par la règlementation en vigueur.

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

Nom et visa du demandeur pour réception :

/SOCOTEC-E273(fr)/0215 - V8



42 /15 10 22 105



PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : $0\,0\,1\,0$

 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. ☑ Absence de réseau général de terre. ☑ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Calhot
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. ☼ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : garage Absence de sehemas * Absence de sechonneur se tempe ** Sur des prices mon munic de broche de leur ilet
invendit d'y placé du matériels de classe I x Milhouses Placé à demeune interstit & Slest ream mande
the reconditionnes be lother four soutes
the formadapte à la puissonne l'éver Bratantin
Ou comptour 63A = our

RAP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1